



SOCIÉTÉ DES
AÉROPORTS DU
BÉNIN

M. Youssef JROUNDI

Tél. + 229 01 21 30 25 85

000227

Réf : N° 2026/

/SAB/COO/DAF/SRH

Cotonou, le 23 FEV 2026

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de la Direction des Opérations et de l'eXpérience passagers, la Société des Aéroports du Bénin lance un appel à candidatures pour le recrutement en interne et en externe de :

- un (01) Coordonnateur piste ;
- un (01) Agent Service de Sécurité Incendie et Assistance à personne ;
- un (01) Chef Division Prévention Péril animalier ;
- un (01) Chef Division gestion des titres d'accès ;
- deux (02) Coordonnateurs aérogare ;
- trois (03) Coordonnateurs Aérogare Frêt ;
- cinq (05) chargés Unité Prévention Péril animalier.

A- Poste de Coordonnateur Piste

I- Rattachement hiérarchique

Le Coordonnateur Piste (CP) est placé sous l'autorité hiérarchique et opérationnelle de l'Officier de Permanence, qui supervise et dirige les opérations sur l'aire de mouvement de l'aéroport.

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le Coordonnateur Piste est responsable de la gestion opérationnelle de l'aire de mouvement de l'aéroport, en veillant scrupuleusement à la sécurité, à la coordination des opérations au sol, ainsi qu'à la conformité aux réglementations en vigueur.

Il s'assure de l'efficacité des opérations et du strict respect des normes de sécurité, tout en facilitant une communication fluide et efficace avec l'ensemble des acteurs présents sur la plateforme aéroportuaire.

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport



Ses actions s'inscrivent sous la direction de l'Officier de Permanence (OP), garantissant ainsi une supervision rigoureuse et continue des activités.

Activités principales :

Les activités principales du Coordonnateur Piste sont les suivantes :

1. Coordination des opérations

- Assurer la supervision des mouvements des aéronefs, des véhicules, et du personnel sur l'aire de mouvement, en effectuant les arbitrages nécessaires pour optimiser la fluidité du trafic.
- Surveiller les postes de stationnement, détecter les incidents tels que les déversements d'hydrocarbures, et déclencher les processus de traitement appropriés.
- Assister les équipes techniques et les prestataires dans la réalisation des travaux sur l'aire de mouvement, en garantissant le respect des règles de sécurité.
- Gérer l'utilisation du véhicule "**Follow Me**" pour guider en toute sécurité les aéronefs sur l'aire de trafic, en collaboration avec la tour de contrôle.

2. Sécurité et conformité

- Garantir la sécurité aéronautique en s'assurant du respect des règles de sécurité par tous les usagers de la plateforme, y compris les prestataires et les services de maintenance.
- Effectuer des inspections régulières des aires de mouvement, des clôtures, et du balisage, et prendre les mesures nécessaires en cas de détection de risques (ramassage des FOD, désherbage, etc.).

3. Gestion des ressources et des prestataires

- Coordonner et animer les équipes de prestataires, veiller à ce que leurs actions soient alignées sur les normes et les objectifs de sécurité de l'aéroport.
- Identifier les besoins en ressources matérielles et humaines, et participer à l'élaboration du budget pour les opérations côté piste.

4. Communication et coordination

- Assurer l'interface entre les opérateurs aériens et les services en communiquant aux collaborateurs et aux opérateurs les mises à jour des publications aéronautiques et des prévisions météorologiques.
- Activer les procédures appropriées en cas de situation d'urgence, en accord avec le plan d'urgence de l'aéroport, et coordonner les interventions nécessaires.

5. Gestion des équipements et logistique

- Contrôler les équipements et infrastructures de l'aire de mouvement (balisage, clôtures, etc.), en s'assurant qu'ils sont en bon état et conformes aux normes de sécurité, et signaler toute anomalie pour intervention.
- Superviser la gestion des ordures le long de la clôture de l'aéroport et dans la zone riveraine pour prévenir les risques de sécurité.

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj> f t i n @cotonouaéroport



- Gérer les matériels essentiels tels que les talkies-walkies, véhicules et autres, en veillant à leur bon fonctionnement, à leur maintenance régulière, et à leur disponibilité opérationnelle, afin de garantir une communication efficace et un support logistique optimal pour les opérations au sol.

6. Reporting et analyse

- Participer quotidiennement au briefing du Centre de Commandement Opérationnel pour partager les analyses et proposer des actions correctives visant à améliorer l'efficacité des opérations et la satisfaction des partenaires.
- Surveiller continuellement l'aire de mouvement, notifier les événements jugés dangereux.
- Participer à la rédaction de la documentation nécessaire à son activité notamment les manuels, les procédures etc...
- Conduire des études ponctuelles pour mesurer les indicateurs de performance et participer activement aux réunions en rapport avec sa mission.
- Produire quotidiennement des rapports détaillés et informatifs sur son activité, à destination de sa hiérarchie.

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac+3 en transport et logistiques ou domaine similaire. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois.
- Permis de conduire catégorie B
- Minimum de 2 ans d'expérience dans un rôle de coordination, de préférence dans un environnement aéroportuaire ou au sein d'une compagnie aérienne, incluant la gestion d'équipes et de projets.

IV- Compétences et aptitudes requises

- Capacité à diriger et motiver des équipes, à déléguer des tâches et à gérer les performances ;
- Excellentes compétences en communication verbale et écrite pour interagir efficacement avec les différents services, clients et usagers de l'aéroport ;
- Capacité à travailler sous pression et à gérer simultanément plusieurs tâches et priorités ;
- Disponibilité pour travailler selon des horaires variables, y compris les nuits, les week-ends et les jours fériés ;
- Maîtrise de l'anglais (niveau B2).

B- Poste d'Agent Service de Sécurité Incendie et Assistance à personne (SSIAP)

I- Rattachement hiérarchique

Le SSIAP est placé sous l'autorité hiérarchique et opérationnelle de l'officier de Permanence, qui coordonne et supervise les mesures de sécurité incendie et d'assistance à personne sur l'ensemble de la plateforme aéroportuaire.

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le SSIAP a pour mission de garantir la sécurité des personnes et des biens au sein de la plateforme aéroportuaire en assurant la prévention des incendies, l'assistance aux personnes en détresse, et la coordination des interventions en cas d'urgence. Il veille au respect des réglementations en vigueur, supervise l'utilisation des équipements de sécurité incendie, et participe activement à la formation du personnel aux procédures de sécurité. Le SSIAP contribue également à la surveillance et à l'entretien des installations, assurant ainsi un environnement sûr et conforme aux normes de sécurité.

Activités principales :

Les activités principales du SSIAP sont les suivantes :

1. Prévention des incendies

- Assurer la surveillance régulière des installations pour identifier les risques d'incendie ;
- Contrôler et maintenir les équipements de sécurité incendie (extincteurs, systèmes de détection, etc.) en bon état de fonctionnement ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de prévention incendie, en collaboration avec les autres services concernés.

2. Intervention en cas d'urgence :

- Détecter et intervenir rapidement en cas d'incendie ou d'autres situations d'urgence, en appliquant les procédures de sécurité établies ;
- Assurer l'évacuation des personnes en toute sécurité, en coordonnant avec les services d'urgence externes ;
- Accueillir et guider les équipes de secours lors de leur arrivée sur site.

3. Assistance à personne

- Porter assistance aux personnes en détresse ou en situation d'urgence au sein de l'aéroport ;
- Appliquer les premiers secours en cas de besoin jusqu'à l'arrivée des services médicaux ;
- Surveiller les espaces publics pour anticiper et réagir aux incidents potentiels impliquant des passagers ou des employés.

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport



4. Formation et sensibilisation

- Dispenser des formations régulières aux employés de l'aéroport sur l'utilisation des équipements de sécurité incendie et les procédures d'évacuation ;
- Sensibiliser le personnel aux risques incendie et aux comportements à adopter en cas d'urgence ;
- Participer aux exercices d'évacuation et aux simulations d'incidents pour maintenir un haut niveau de préparation.

5. Gestion des chantiers et Projets de sécurité :

- Superviser les chantiers ouverts sur la plateforme pour s'assurer que les normes de sécurité incendie sont respectées ;
- Participer à la conception et à l'installation de nouveaux équipements de sécurité incendie dans l'aéroport ;
- Suivre l'évolution des projets d'amélioration de la sécurité et veiller à leur mise en œuvre conforme aux normes.

6. Surveillance et maintenance des installations :

- Effectuer des rondes régulières pour surveiller l'état des infrastructures et signaler toute anomalie pouvant affecter la sécurité ;
- Assurer le bon fonctionnement du Poste de Commandement (PC) de sécurité incendie et gérer les systèmes d'alerte et de surveillance ;
- Contribuer à l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.

7. Reporting et documentation :

- Rédiger des rapports détaillés sur les interventions effectuées, les incidents, et les inspections réalisées ;
- Participer à la mise à jour de la documentation relative à la sécurité incendie et aux procédures d'urgence ;
- Assurer la traçabilité des actions entreprises dans le cadre de la prévention et de la gestion des incidents.

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac + attestation SSIAP de niveau 1 minimum. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois.
- Avoir suivi une sensibilisation à la sûreté aéroportuaire,
- Avoir des connaissances générales en aéronautique (incluant les aéronefs, équipements de navigation, marquage et balisage).

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport

IV- Compétences et aptitudes requises

- Bonne connaissance des réglementations en vigueur concernant la sécurité incendie et la prévention des risques ;
- Bonne constitution physique, avec la capacité de travailler dans des conditions exigeantes (travail en hauteur, port de charges, etc.) ;
- Compétences éprouvées en gestion des urgences et en prise de décision rapide sous pression.
- Excellentes compétences en communication pour interagir efficacement avec le public, les collaborateurs, et les équipes de secours ;
- Capacité à travailler en équipe, à encadrer et à collaborer avec différents services pour assurer la sécurité de l'aéroport ;
- Aptitude à gérer les tâches de manière méthodique, avec un souci constant de la sécurité et de la précision.

C- Poste de Chef Division Prévention Péril animalier

I- Rattachement hiérarchique

Le Chef Division Prévention du Péril Animalier est sous l'autorité du Chef Service Opérations Aérodrome et Fret.

Il assure la supervision opérationnelle continue du Programme de Prévention du Péril Animalier (PPPA).

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le Chef Division Prévention du Péril Animalier est responsable du pilotage stratégique et opérationnel du Programme de Prévention du Péril Animalier (PPPA), dans l'objectif permanent de réduction du risque de collision animale et de protection de la sécurité des vols.

Il garantit :

- La surveillance continue du risque faunique 24h/24 – 7j/7 ;
- La conformité du dispositif aux exigences OACI / ANAC ;
- L'intégration du péril animalier dans le Safety Management System (SMS) ;
- L'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle du dispositif.

Activités principales :

Les activités principales du Chef Division Prévention du Péril Animalier sont les suivantes :

1. Pilotage opérationnel du PPPA

- Organiser, planifier et superviser les patrouilles PPA ;
- Analyser en temps réel les risques fauniques et définir les priorités d'intervention ;
- Déclencher les actions correctives en cas d'augmentation du niveau de menace ;
- Adapter les techniques d'effarouchement aux espèces observées ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 320/810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport



- Coordonner les actions avec la Tour de Contrôle, l'Officier de Permanence, le COO et les équipes piste.

2. Surveillance et maîtrise du risque

- Superviser la tenue rigoureuse du registre faune (bird strikes, observations, incidents) ;
- Garantir la traçabilité complète des interventions ;
- Identifier les zones attractives et proposer des actions environnementales correctives ;
- Veiller à la gestion des clôtures et des abords aéroportuaires ;
- Assurer la mise en œuvre des actions conformément au WHMP/PPA approuvé ;
- Transmettre formellement aux unités de la Tour de Contrôle toute information relative aux dangers animaliers ;
- Superviser et coordonner les relevés périodiques des populations fauniques.

3. Analyse, reporting et conformité réglementaire

- Collecter, fiabiliser et analyser les données fauniques ;
- Produire les rapports réglementaires destinés à la hiérarchie et aux autorités ;
- Suivre les indicateurs de performance du dispositif PPA ;
- Participer aux audits internes et inspections réglementaires ;
- Intégrer les analyses PPA dans le Safety Management System (SMS).

4. Encadrement et développement des équipes

- Encadrer, former et évaluer les agents PPA ;
- Maintenir un haut niveau de vigilance opérationnelle ;
- Assurer la disponibilité et la conformité des équipements d'effarouchement ;
- Contribuer à l'amélioration continue du dispositif par des propositions techniques et organisationnelles.

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac+3 en transport et logistiques, en Gestion de l'environnement ou dans un domaine similaire. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois.
- Avoir un Permis de conduire catégorie B.
- Avoir une expérience minimale de trois (03) ans dans un rôle de coordination, d'unités opérationnelles ou gestion de crises de préférence dans un environnement aéroportuaire ou au sein d'une compagnie aérienne, incluant la gestion d'équipes et de projets.

IV- Compétences et aptitudes requises

- Capacité à diriger et motiver des équipes, à déléguer des tâches et à gérer les performances ;
- Excellentes compétences en communication verbale et écrite pour interagir efficacement avec les différents services, clients et usagers de l'aéroport ;
- Capacité à travailler sous pression et à gérer simultanément plusieurs tâches et priorités ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport



- Disponibilité pour travailler selon des horaires variables, y compris les nuits, les week-ends et les jours fériés ;
- Maîtrise de l'anglais (niveau B2).

D- Chef Division gestion des titres d'accès

I- Rattachement hiérarchique

Le Chef Division Gestion des Titres d'Accès est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef du Service Gestion et Coordination de la Sécurité.

Il assure le pilotage stratégique et opérationnel de la Division Gestion des Titres d'Accès.

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le Chef Division Gestion des Titres d'Accès a pour mission d'assurer la délivrance, le contrôle et la gestion centralisée des titres d'accès aux zones réglementées de l'aéroport, conformément :

- aux procédures internes de sécurité ;
- au Programme de sécurité Aéroportuaire (PSA) ;
- au Plan National de Sécurité de l'Aviation Civile (PNSAC) ;
- aux normes et recommandations OACI.

Activités principales :

Les activités principales du Chef Division Gestion des Titres d'Accès sont les suivantes :

1. Gestion du cycle de vie des titres d'accès

- Superviser l'instruction des demandes de titres d'accès (TCA) ;
- Contrôler la conformité et l'exhaustivité des dossiers ;
- S'assurer de la réalisation des vérifications d'antécédents AVSEC ;
- Valider les dossiers avant édition des badges ;
- Superviser l'édition, la personnalisation et la délivrance des titres ;
- Organiser les campagnes périodiques de renouvellement ;
- Gérer les suspensions, retraits et destructions des titres ;
- Superviser la gestion et le suivi du stock de badges vierges.

2. Conformité réglementaire et maîtrise des risques

- Veiller au strict respect des exigences du PSA et PNSAC ;
- S'assurer que les personnes détentrices de TCA ont fourni toutes les pièces requises conformément aux dispositions en vigueur.

3. Gestion des registres et traçabilité

- Assurer la tenue des registres réglementaires ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport

- Garantir la traçabilité complète des titres délivrés ;
- Superviser la mise à jour permanente des bases de données d'accès ;
- Veiller à l'archivage sécurisé des dossiers ;
- Assurer la sécurisation et la confidentialité des données sensibles.

4. Appui au Chef du Service Gestion et Coordination de la Sûreté :

- Assurer un appui opérationnel direct au Chef du SGCS ;
- Assurer l'accueil des visiteurs du Bureau des badges, les orienter et les informer ;
- Contribuer au suivi des partenaires et entreprises autorisées ;
- Contrôler la conformité des procédures d'accès ;
- Participer aux réunions et comités sûreté.

5. Animation et Encadrement des Équipes :

- Encadrer les agents de la Division Gestion des Titres d'Accès ;
- Organiser la répartition des tâches et contrôler la qualité des dossiers traités ;
- Veiller au respect des délais de traitement ;
- Maintenir un haut niveau de confidentialité et d'éthique professionnelle.

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac+3 en gestion administrative ou domaine similaire. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois ;
- Avoir une expérience minimale de deux (02) ans en environnement sûreté aéroportuaire ou en gestion de contrôle d'accès sécurisé.

IV- Compétences et aptitudes requises

- Rigueur et sens de la confidentialité ;
- Excellente capacité rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Aisance relationnelle ;
- Intégrité et discrétion.

E- Poste de Coordonnateur Aérogare

I- Rattachement hiérarchique

Le Coordonnateur Aérogare (CA) est placé sous l'autorité hiérarchique et opérationnelle de l'Officier de Permanence pour le pilotage opérationnel au niveau de l'aérogare et des parcs et accès.



SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le Coordonnateur Aérrogare contribue à la mise en œuvre des moyens permettant l'adéquation entre la demande de trafic et l'offre en capacité des installations aéroportuaires.

Il assure la mise en œuvre des mesures de facilitation de l'exploitation et assure le pilotage opérationnel au niveau de l'aérrogare et des parcs de stationnement et accès des véhicules.

Il est membre du Centre de Commandement Opérationnel (CCO) et œuvre sous l'animation d'un Officier de Permanence.

En tant que poste en mobilité, il est le relais d'information auprès des passagers, compagnies aériennes et partenaires (autorités, assistants en escale, concessionnaires, etc..).

Activités principales :

Les activités principales du Coordonnateur Aérrogare sont les suivantes :

1. Gestion des Flux en Aérrogare :

- S'informer du trafic attendu, identifier les goulots d'étranglement et mettre en place les mesures nécessaires pour gérer les flux ;
- Proposer des solutions de redéploiement des ressources humaines : agents d'accueil, opérateurs de caisse, manœuvres, agents aux postes de contrôle, (sécurité, sûreté, frontière, de contrôle douanier, etc.) et des ressources matérielles (banque d'enregistrement, porte d'embarquement, FIDS, tensaguide, carrousels etc.) ;
- Veiller au respect des procédures et consignes mises en œuvre par les différents intervenants.

2. Information et Coordination :

- Veiller à la bonne information des opérationnels, compagnies aériennes, passagers usagers de la plateforme ;
- Réaliser le lien entre les partenaires, les collaborateurs et les prestataires pour la mise en œuvre des mesures conservatoires ou palliatives lors de diverses situations ;
- S'informer des évolutions du trafic (retards, annulations, vols déroutés sur Cotonou etc), des perturbations et dysfonctionnements, traiter l'information et évaluer son impact sur les opérations, diffuser l'information aux partenaires et services concernés, ainsi qu'aux passagers.

3. Animation et Encadrement des Équipes :

- Participer quotidiennement au briefing du Centre de Commandement Opérationnel ;
- Organiser des briefings avec les partenaires et sous-traitants pour partager les informations nécessaires au bon déroulement des opérations ;
- S'appuyer sur les opérationnels de la SAB (agents d'accueil, opérateurs de caisse, SSIAP, techniciens de permanence, manœuvres, recycleurs de chariots) pour superviser les activités des concessionnaires et prestataires de la SAB (structure de sécurité, assistant en escale, société de nettoyage etc) ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaeroport



- Participer aux inspections des activités en temps réel des divers prestataires et des concessionnaires commerciaux.

4. Utilisation et Maintenance des Équipements :

- Contribuer à la bonne utilisation des équipements (collecteurs, convoyeurs et carrousels à bagages, banque d'enregistrement, porte d'embarquement etc.) et systèmes d'information mis à la disposition des usagers de la plateforme ;
- Anticiper les difficultés prévisibles et mettre en place des actions palliatives, alerter les équipes techniques en cas de dysfonctionnements.

5. Gestion des Crises et Urgences :

- Gérer les conflits avec la collaboration des services de surveillance et de police, et gérer les situations de crise de sa prérogative ;
- Mettre en place les mesures d'urgence pour résorber une situation perturbante pour l'exploitation, coordonner les moyens pour les premiers soins et les évacuations d'urgence vers des centres appropriés.

6. Amélioration Continue :

- Participer à la rédaction la documentation relative à son activité (manuels, procédures, etc.) ;
- Conduire des études ponctuelles (mesure des indicateurs de performance, relevés de temps de process, comptage de passagers) ;
- Produire quotidiennement des rapports détaillés et informatifs sur son activité, à destination de sa hiérarchie.

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac+3 en transport et logistiques ou domaine similaire. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois ;
- Avoir une expérience minimale de deux (02) ans dans un rôle de coordination, de préférence dans un environnement aéroportuaire ou au sein d'une compagnie aérienne, incluant la gestion d'équipes et de projets.

IV- Compétences et aptitudes requises

- Leadership et Gestion d'Équipe : Capacité à diriger et motiver des équipes, à déléguer des tâches et à gérer les performances ;
- Excellentes compétences en communication verbale et écrite pour interagir efficacement avec les différents services, clients et usagers de l'aéroport ;
- Capacité à travailler sous pression et à gérer simultanément plusieurs tâches et priorités ;
- Disponibilité pour travailler selon des horaires variables, y compris les nuits, les week-ends et les jours fériés ;
- Maîtrise de l'anglais (niveau B2)

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport

F- Poste Coordonnateur Aérogare Frêt

I- Rattachement hiérarchique

Le Coordonnateur Aérogare Fret (CAF) est placé sous l'autorité hiérarchique et opérationnelle de l'Officier de Permanence / Chef Service Opérations Aérodrôme et Fret.

Il assure le pilotage opérationnel des activités de l'aérogare fret (import, export, chambre froide, parc et accès).

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le Coordonnateur Aérogare Fret contribue à la mise en adéquation entre les volumes de fret traités et la capacité opérationnelle des installations cargo (magasin import, magasin export, chambre froide, parc et accès).

Il assure la facilitation des opérations cargo, le pilotage opérationnel des flux marchandises et la coordination des acteurs intervenant dans la chaîne logistique aéroportuaire.

Il garantit la fluidité des opérations, la conformité réglementaire et la sécurisation des marchandises traitées.

Activités principales :

Les activités principales du Coordonnateur Aérogare Fret sont les suivantes :

1. Gestion des flux Fret (Import / Export)

- S'informer des prévisions cargo (manifeste, volumes, nature des marchandises) ;
- Anticiper les pics d'activité et organiser les ressources nécessaires ;
- S'assurer du bon fonctionnement des installations ;
- Superviser les opérations d'import et export ;

2. Supervision de la chambre froide et marchandises sensibles

- Assurer le contrôle des conditions de conservation (température, traçabilité) ;
- Superviser le traitement des produits périssables (pharma, produits agricoles, viande, etc.) ;
- Veiller à la continuité de la chaîne du froid ;
- Alerter immédiatement en cas de dysfonctionnement technique ;
- Coordonner avec les services techniques en cas d'anomalie.

3. Coordination des acteurs

- Assurer l'interface avec :
 - Douanes ;
 - Services vétérinaires et phytosanitaires ;
 - Assistants en escale ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport



**SOCIÉTÉ DES
AÉROPORTS DU
BÉNIN**

- Transitaires ;
- Compagnies aériennes ;
- Forces de sûreté ;
- etc
- Participer aux briefings du Centre de Commandement Opérationnel ;
- Coordonner les actions en cas de retard, blocage ou incident.

4. Sécurité, sûreté et conformité

- Veiller au respect des normes de sûreté du fret ;
- Garantir la traçabilité des marchandises ;
- Superviser l'application des procédures réglementaires ;
- Contribuer aux audits internes et inspections des autorités ;
- S'assurer du respect des règles de circulation en zone fret ;

5. Gestion des équipements et infrastructures

- Veiller à la disponibilité des équipements ;
- Signaler toute anomalie ou risque technique ;
- Anticiper les besoins en maintenance.

6. Gestion des incidents et crises

- Gérer les conflits opérationnels entre acteurs ;
- Déclencher les mesures conservatoires en cas de saturation ;
- Coordonner les actions en cas d'incident sanitaire ou sécuritaire ;
- Participer à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Aéroportuaire si nécessaire.

7. Reporting et amélioration continue

- Produire des rapports quotidiens d'activité ;
- Suivre les indicateurs de performance (temps de traitement, taux d'occupation, incidents) ;
- Conduire des études ponctuelles (analyse des flux, optimisation des capacités) ;
- Proposer des améliorations organisationnelles ;

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac+3 en transport et logistiques ou dans un domaine similaire. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois ;
- Avoir une expérience minimale de deux (02) ans en coordination logistique ou environnement aéroportuaire.
- Avoir une expérience en gestion de flux cargo sera appréciée.

IV- Compétences et aptitudes requises

- Gestion des flux logistiques ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj> f t i n @cotonouaéroport

- Connaissance des opérations cargo aérien ;
- Maîtrise des procédures douanières de base ;
- Connaissance des exigences de sûreté fret ;
- Gestion de la chaîne du froid ;
- Analyse des indicateurs de performance ;
- Leadership opérationnel ;
- Capacité d'arbitrage rapide ;
- Coordination multi-acteurs ;
- Gestion de crise ;
- Maîtrise de l'anglais (niveau B2) ;

G- Poste de Chargé Unité Prévention du Péril Animalier

I- Rattachement hiérarchique

Le Chargé d'Unité Prévention du Péril Animalier (CUPPA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef Division PPA.

Il met en œuvre opérationnellement le Programme de Prévention du Péril Animalier (PPPA) et veille à son application rigoureuse sur le terrain.

Il assure la supervision opérationnelle continue du Programme de Prévention du Péril Animalier (PPPA).

II- Mission et Activité principales

Mission :

Le Chargé d'Unité PPA assure la surveillance active et permanente du risque faunique sur la plateforme aéroportuaire.

Il contribue directement à la réduction du risque de collision animale en appliquant les procédures du PPPA, en intervenant rapidement en cas de menace et en garantissant la traçabilité des actions menées.

Il agit en première ligne pour préserver la sécurité des vols.

Activités principales :

Les activités principales du Chargé d'Unité PPA sont les suivantes :

1. opérationnelle du risque faunique

- Effectuer des patrouilles régulières sur l'aire de mouvement et les abords ;
- Identifier rapidement les espèces animales présentes ;
- Évaluer le niveau de risque associé aux observations ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaéroport



- Adapter les actions selon les conditions météorologiques et opérationnelles ;
- Contribuer à la sécurisation des zones attractives (eaux stagnantes, déchets, végétation, clôtures).

2. Mise en œuvre des mesures de prévention

- Mettre en œuvre les techniques d'effarouchement adaptées aux espèces et aux situations ;
- Intervenir immédiatement en cas de présence faunique menaçant la sécurité ;
- Utiliser correctement les équipements et moyens dédiés au dispositif PPA ;
- Appliquer strictement les procédures et consignes du Chef d'Unité ;
- Coopérer avec le Coordonnateur Piste, l'Officier de Permanence et le CCO lors des interventions.

3. Enregistrement et reporting

- Observer et enregistrer avec précision les données dans le registre faune ;
- Signaler sans délai tout incident critique (bird strike, comportement anormal, concentration inhabituelle) ;
- Rendre compte de manière claire, factuelle et traçable des actions menées ;
- Contribuer à la fiabilité des données utilisées dans le SMS.

III- Qualifications et expériences professionnelles

L'appel à candidature est ouvert aux personnes répondant aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Bac+3 en transport et logistiques, en Gestion de l'environnement ou dans un domaine similaire. Le diplôme doit être délivré ou reconnu par l'Etat béninois ;
- Avoir un Permis de conduire catégorie B
- Avoir une expérience minimale de deux (02) ans en opérations ou sécurité aéroportuaire

IV- Compétences et aptitudes requises

- Maîtrise des principes fondamentaux du péril animalier ;
- Bonne connaissance des standards OACI relatifs au Wildlife Hazard Management ;
- Connaissance le Cadre réglementaire national ;
- Capacité à identifier la typologie de la faune aéroportuaire ;
- Aptitude à analyser les facteurs attractifs en environnement aéroportuaire.

H- Dossiers de Candidature

Les personnes intéressées par ces offres sont priées de préparer et de soumettre un dossier de candidature conformément aux exigences ci-dessous :

- Une lettre de motivation signée du candidat et adressée au Directeur Général de la SAB indiquant le délai de disponibilité ;

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj> f t i n @cotonouaéroport



**SOCIÉTÉ DES
AÉROPORTS DU
BÉNIN**

- Un Curriculum vitae détaillé ;
- Les photocopies légalisées du diplôme ou des certificats requis pour les postes ;
- Une copie des attestations et/ou certificats de travail ou toute autre preuve des expériences
- Une copie de l'acte de naissance sécurisée ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt.

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique à l'adresse email : recrutement@sab.bj ou physiquement au secrétariat de la Direction Générale de la SAB sis à l'Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou en veillant à indiquer sur l'enveloppe ou dans l'objet du mail : « **Candidature au poste de** » en mentionnant le poste choisi ;

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **mercredi 11 mars 2026 à 17h00 précises**.

NB : Seuls les candidats présélectionnés après étude des dossiers de candidatures seront contactés pour participer à la suite du processus de recrutement.



Youssef JROUNDI
Directeur Général

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB SA)

Société Anonyme au Capital Social fixe de 100 000 000 XOF - RCCM RB/COT/19B23394 - IFU 3201810464026

Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin

<https://sab.bj>     @cotonouaeroport